

## Extrait du Registre des délibérations

### Conseil Municipal du 27/02/2025 à 18 h 00

#### Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Mathilde FISCHER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Madame Anne BALLAND-EGELE, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

#### Absents ayant donné procuration :

Madame Orianne HUMMEL donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN

## **Alignement de voirie rue des Roses - rue des Fuchsias**

### **N° DCM\_014\_2025**

Domaine : Délibération  
Sous-domaine : Politique Foncière  
Service instructeur : Aménagement Urbain  
Rapporteur : Monsieur Claude SCHALLER

Il est proposé d'acquérir (en accord avec le propriétaire) les parcelles cadastrées section 10 n° 379 et n° 381, d'une surface de 22 m<sup>2</sup>, situées rue des Roses et rue des Fuchsias.

En effet, ces parcelles sont intégrées, de fait, à l'emprise de la rue des Roses et de la rue des Fuchsias.

S'agissant d'alignements, le prix d'acquisition proposé est de 114€/m<sup>2</sup>, soit 2 508 €.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver cette acquisition.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

#### **après avis favorable de la Commission Aménagement et Cadre de Vie réunie le 18/02/2025**

- APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées section 10 n° 379 et n° 381 au prix de 2 508 €.
- S'ENGAGE** à inscrire les crédits au budget principal 2025, chapitre 21 « Immobilisations corporelles » imputation interne 2112-84501-R0019.
- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer l'acte notarié.

P.J. : 1 plan

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Denis DIGEL

